



Déclaration liminaire CSAD du 28 septembre 2023

Madame la Directrice Académique,

Cher.es collègues membres du Csa SD

Nous tenons en préambule à remercier les personnels des services de la Dos de la direction académique des Yvelines pour la qualité de leur travail.

Dans un contexte social à fleur de peau, un contexte démocratique fragilisé, un contexte économique marqué par l'inflation, un contexte écologique qui nécessite des mesures urgentes, la rentrée 2023 et les suivantes doivent être celles d'un virage pour l'Ecole.

L'Unsa Education revendique avec force et détermination que le Ministère ne peut plus continuer à faire fonctionner l'Ecole avec un nombre de personnels revu toujours à la baisse et aussi mal traités par leur employeur, et ce, dans tous les métiers et à tous les échelons du système éducatif.

La crise de recrutement est loin d'être récente et des mesures de secours d'urgence comme le recours aux listes complémentaires ou aux contractuels ne seront aucunement suffisantes pour stopper l'hémorragie. Dans le 1^{er} et le 2nd degré, au sein des Yvelines, chaque élève n'a pas un professeur devant lui malgré les annonces gouvernementales rassurantes pour les parents, nous sommes loin de la vérité. A titre d'exemple, les 314 contractuels en poste associés à seulement 304 FS ne couvrent pas tous les besoins. De plus, la pénurie de remplaçants, au sein de chaque circonscription, se fait déjà sentir alors que nous ne sommes rentrés que depuis 1 mois. Et que dire de certains contractuels qui jettent déjà l'éponge !

Rien dans les annonces de notre employeur ne laisse espérer que cette crise est mesurée à sa juste gravité et que de bonnes réponses vont être apportées.

A titre d'exemple dans le second degré, pour pallier le manque de professeurs, leurs formations sont désormais programmées hors du temps scolaire.

- Est-ce une situation qui va se pérenniser ?
- Est-ce le cas notamment pour les FIL (Formation d'Initiative Locale) demandées par l'établissement en lien avec le projet d'établissement et des priorités locales ?
- Qu'en est-il des formations obligatoires comme celles des équipes qui souhaiteraient se mobiliser dans le dispositif Phare ? Devront-ils se former sur leurs vacances ? Si oui, comment préconisez-vous de le mettre en place si les enseignants refusent ?

Lutter contre l'échec scolaire et protéger les jeunes de la délinquance ne peut avoir pour réponse de faire venir les élèves plus longtemps en classe.

L'Ecole ne peut pas tout ! Proposer des cours de cuisine dans les écoles pour lutter contre l'inflation pourrait laisser croire à une plaisanterie, c'est pourtant une véritable proposition de la ministre des PME et de l'artisanat.

L'Ecole ne peut pas tout ! Inclure des élèves à besoins particuliers avec des RASED plus qu'incomplets et avec un nombre insuffisant d'AESH sans formation n'est pas une réponse acceptable.

L'Ecole ne peut pas tout ! Et surtout les équipes éducatives et pédagogiques ne peuvent pas absorber la charge de travail sans moyens nécessaires supplémentaires pour accompagner au mieux les élèves et leurs familles.

Et comment réagir lorsque le Ministère de l'Education Nationale incite les directeurs d'école et chefs d'Etablissement à communiquer aux familles un document de propagande ministérielle. D'une part, nous sommes choqués que les personnels de l'éducation nationale soient les agents de communication de leur ministère. Et d'autre part, que dire de la teneur du document qui, dès les premières phrases, présentent une réalité tronquée de la rémunération en tant que professeur ? Un tel document ne peut que laisser penser à une stratégie, fort peu habile, d'inciter les usagers à mettre en cause les personnels.

En effet, le titre « Ce qui change pour votre enfant » pourrait être intéressant, mais voilà, le premier point annonce que les professeurs seront mieux rémunérés pour « reconnaître leur engagement ». En quoi une meilleure rémunération des professeurs va-t-elle changer quelque chose pour les élèves ? Et quelle augmentation ! Puisqu'elle ne couvre même pas la perte du pouvoir d'achat de ces deux dernières années...

Comment un professeur peut-il être serein quand ce document explique juste après aux familles que 2h par jour seront dédiées à la lecture et à l'écriture pour tous les élèves de CM et que les professeurs proposeront régulièrement des exercices de grammaire, d'orthographe, de calcul mental et de résolution de problèmes. Nous sommes donc en droit de nous demander ce que les enseignants faisaient auparavant ? Comment peut-on à ce point dénigrer toute une profession ?

La rubrique suivante sur l'Egalité des chances évoque le soutien scolaire et les stages de réussite.

Pour l'Unsa Education, l'égalité des chances c'est beaucoup plus que cela ! Il faut répondre aux besoins des élèves avec des RASED complets, des TR, des AESH, des psychologues et des personnels médico-sociaux en plus grand nombre, des effectifs réduits en GS, en CP, en CE1, mais également dans les autres niveaux qui souffrent de répartitions inégalitaires, des enseignants formés à la prise en charge de la différence, des assistants d'éducation et des CPE. Rappelons qu'en ce qui concerne les assistants d'éducation, le 78 perd des moyens, année après année.

Pour le Ministère, l'égalité des chances passe essentiellement, en cette rentrée 2023, par la mise en place du dispositif Pacte. De plus, il y voit un moyen d'augmenter la rémunération des personnels avec un principe simple mais dénigrant « travailler plus pour gagner plus ».

Le monde éducatif rejette clairement ce PACTE comme le démontre la dernière enquête nationale réalisée par le SNPDEN-UNSA auprès de 2750 personnels de direction. A titre d'exemple, vous noterez quelques chiffres éloquentes :

- Aucun pacte n'a été signé dans 30% des collèges et lycées,
- 50% des établissements ont distribué moins de 10% de leur enveloppe de mission,
- Seulement 23% des briques de pacte ont trouvé preneur.

Ce Pacte ne remporte pas l'adhésion du monde enseignant et les chiffres que vous nous communiquerez nous le démontreront certainement.

A l'heure où M. le Ministre dans une situation dramatique, jette des fonctionnaires de notre département et de notre académie en pâture pour satisfaire le besoin de coupables de l'opinion publique et de la presse, de nombreux collègues, dans toutes les fonctions, plus qu'exaspérés sont épuisés.

En effet, M. le Ministre a précisé que son rôle, ainsi que le nôtre, ne sont pas de protéger une Institution à tout prix, mais de protéger à tout prix nos élèves, nos enfants. Nous ne pouvons qu'être d'accord sur l'importance de protéger nos élèves. Cependant, Madame la Directrice académique, derrière l'institution, il y a des fonctionnaires, des hommes et des femmes, des collègues, en général ne comptant pas leurs heures et ce sans attendre le Pacte. Est-ce le rôle de l'Institution de les sacrifier ? Réforme après réforme, priorité après priorité, cela change chaque année au gré de l'actualité et du changement de Ministre. Les récentes propositions de Mme Péresse, présidente de la Région Ile de France, ne font que renforcer, une fois de plus, une image dégradée et d'incompétence de la Fonction Publique.

Madame la Directrice académique, les personnels arrivent à la limite de ce qu'ils peuvent supporter. Et moralement, dans les Yvelines, plus qu'ailleurs au regard de l'actualité.

Nous ne pouvons que conclure par le fait que le système éducatif est fragile, excessivement abîmé, et ses personnels encore plus.

Merci de votre attention.